
Une analyse discursive de l'identité acadienne à l'aube du Congrès mondial acadien

Karine Gauvin, étudiante au doctorat
Département de langues, linguistique et traduction
Université Laval

La question identitaire en Acadie est un thème récurrent qui se comprend à la lumière de l'histoire. D'abord dépossédés de leurs terres et ensuite déportés, les Acadiens qui reviennent sont désormais minoritaires face aux colons de la Nouvelle-Angleterre. Par la suite, les grandes conventions nationales de 1881 joueront un rôle déterminant dans la définition de l'identité acadienne, mais ce sera l'éclatement de la représentation traditionnelle canadienne-française sur le plan national qui la bouleversera à l'ère moderne (Thériault, 1999). Effectivement, l'identité québécoise se définit désormais à l'intérieur de l'espace territorial québécois, de sorte que s'oppose aujourd'hui une dualité Québec-Canada. Ceci aura pour conséquence de consolider l'image du Québec comme centre principal du français au Canada et de rejeter à la périphérie les autres minorités francophones au pays qui devront se reconstruire une identité bien à elles.

Les défis sont nombreux pour les francophones en milieu minoritaire puisqu'ils transigent non plus uniquement avec la domination de l'anglais, mais aussi avec une nouvelle identité natio-

nale, celle de francophones hors-Québec¹. Les minorités canadiennes-françaises se partagent désormais en autant d'identités provinciales (Acadiens du Nouveau-Brunswick, Acadiens de la Nouvelle-Écosse, Franco-Ontariens, Franco-Manitobains, etc.), ce qui veut dire qu'elles vivent différemment leur minorisation. Pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick, ce statut est plus facile à vivre qu'ailleurs au pays, notamment en raison de leur poids démographique important. En 2001, le recensement fédéral révélait que 33,2 % de la population était de langue française au Nouveau-Brunswick, pour seulement 4,5 % en Ontario, 4,4 % à l'Île-du-Prince-Édouard, et 3,9 % en Nouvelle-Écosse².

De plus, la reconnaissance officielle du français par la province donne aux Acadiens du Nouveau-Brunswick le droit à des institutions essentielles à leur développement, comme la dualité dans le système d'éducation et une université francophone. Par ailleurs, ils ont su se doter d'organismes qui veillent à sauvegarder leurs droits et à défendre leurs intérêts publics, dont la Société nationale des Acadiens (SNA) et la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB). Il leur est aussi possible de connaître une vie culturelle française, produite en partie au Nouveau-Brunswick : quotidien provincial et journaux hebdomadaires, Société Radio-Canada (SRC), radios communautaires, festival de cinéma, etc. Sur le plan économique, les Acadiens sont aussi beaucoup moins timides qu'il y a 40 ans, même s'ils sont encore très présents dans les domaines traditionnels, tels que la pêche, la forêt et l'agriculture. Ils ont cependant su diversifier leur économie, notamment dans les domaines des technologies de l'information et du

-
1. Cette appellation était révélatrice de la perception que les francophones avaient d'eux-mêmes et de leur rôle dans la francophonie canadienne. En 1991, la Fédération des francophones hors-Québec (FFHQ) s'appellera désormais la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFAC), ce qui aura pour effet d'éliminer la référence au Québec (et donc la dualité) et de donner une tournure positive à la formulation.
 2. Il est sûr qu'en chiffres absolus, les Franco-Ontariens sont beaucoup plus nombreux que les Acadiens. Toujours pour la même année de recensement, il y avait au N.-B. 239 400 locuteurs de langue maternelle française, 35 380 en N.-É., 5 890 à l'I.-P.-É. et 509 265 en Ontario.

tourisme. Certains piliers de l'économie acadienne, dont le Mouvement coopératif acadien et l'Assomption Vie, sont maintenant bien connus.

Cette capacité des Acadiens de s'organiser et de se regrouper s'est une fois de plus manifestée à l'été 1994, lors de la tenue du premier Congrès mondial acadien (CMA) dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick³. Ce projet collectif d'envergure se voulait des *Retrouvailles* pour les Acadiens et les Acadiennes répartis dans le monde afin de réfléchir, ensemble, sur leur identité et leur territoire. Or, en 1989, un événement de prime abord anodin ranime la question identitaire. Il s'agit de la publication dans le magazine acadien *Ven'd'est* d'un dossier sur les artistes acadiens dans lequel ils s'interrogent sur la légitimité d'un discours sur l'Acadie qui provient de l'extérieur. Ce dossier-choc remet en question le rôle que jouent les Acadiens de la *diaspora* dans la définition de l'identité. Ces deux visions conflictuelles – celle des tenants du CMA et celle des artistes – alimenteront la réflexion dans le magazine jusqu'à l'été 1995. À tour de rôle, différents intervenants sociaux se prononceront sur l'identité : qu'est-ce qu'être Acadien ? Et pour les artistes, peut-on, légitimement, définir l'Acadie à partir de l'extérieur ?

CADRE CONCEPTUEL

La recherche de la définition de soi au sein d'une communauté qui n'a ni territoire juridique ni statut politique mène presque toujours à des prises de positions qui se révèlent dans le discours. Qui

3. Le projet du Congrès mondial acadien est celui d'Acadiens des provinces de l'Ouest qui, lors d'une rencontre à Toronto en 1988, ont émis le désir de nouer des liens avec les Acadiens de par le monde. Le congrès, qui avait lieu du 12 au 22 août 1994, comprenait 80 conférences, 81 réunions de familles et 150 activités culturelles et artistiques, et on dit qu'il a attiré près de 300 000 personnes. Par ailleurs, l'UNESCO a reconnu le CMA comme une activité de la Décennie mondiale du développement culturel (1988-1997). L'aventure a été reprise en 1999, lors de la tenue d'un deuxième congrès en Louisiane. Le troisième congrès a eu lieu en Nouvelle-Écosse en 2004, pour souligner les 400 ans de vie acadienne au Canada. (www.cyberacadie.com, décembre 2002).

parle, ce qui est dit et comment on le dit est la manifestation des luttes sociales qui prennent place dans la communauté. À l'instar de Bourdieu, nous pensons que les groupes sociaux attribuent des critères soi-disant objectifs à l'identité mais, en réalité, ces critères sont autant de représentations mentales, c'est-à-dire

d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance, où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés, et de représentations objectales, dans des choses (emblèmes, drapeaux, insignes, etc.) ou des actes, stratégies intéressées de manipulation symbolique qui visent à déterminer la représentation (mentale) que les autres peuvent se faire de ces propriétés et de leurs porteurs (Bourdieu, 1982 : 135).

L'enjeu principal, pour l'individu ou les groupes sociaux, est donc de se servir de son capital linguistique et culturel pour accéder à la production et à la distribution des ressources matérielles et symboliques telles que véhiculées dans cette communauté. Andrée Tabouret-Keller explique qu'en ce sens, « ces noms identitaires font l'objet d'enjeux divers, enjeux de pouvoir et de maîtrise, nommant les uns pour les distinguer et les installer dans leur fonction, nommant les autres pour les écarter du rang, les destituer de leur place, les marginaliser par rapport aux normes établies » (1997 : 172).

Ces enjeux, nous l'avons dit, se manifestent dans le discours. Comme Diane Vincent (2000), nous croyons que l'identité du locuteur est une construction subjective qui n'existe pas tant qu'elle n'est pas mise en parole par l'acte de langage, en interaction avec l'autre sur le plan social et argumentativement sur le plan linguistique. L'identité est de ces choses qui prennent forme uniquement lorsqu'elles sont *médiatisées* et seules les représentations que l'on se fait de son identité peuvent être sondées, car en fait l'identité est une abstraction qui n'existe nulle part dans le réel.

MÉTHODOLOGIE

Cet article a comme principal objectif d'analyser le discours tenu par des intervenants sociaux (artistes, militants, professeurs) entourant la question identitaire acadienne au début des années 1990, tel qu'il se présente dans le magazine *Ven'd'est* et dans des entretiens avec deux artistes acadiens vivant au Nouveau-Brunswick.

Cette analyse suppose une catégorisation de leurs positionnements à partir d'unités de classification, telles que les définitions, les énoncés explicatifs, les énoncés modalisés, les marqueurs d'opposition, etc. Nous chercherons ainsi à voir comment les définitions sont formulées (dans la prise en compte de l'autre, par exemple), qui les énonce, quelles positions sociales sont revendiquées, etc., afin d'en faire ressortir l'argumentation.

La première source de documentation que nous avons retenue, le magazine *Ven'd'est*, a été publié de 1985 jusqu'en 2000. Tiré à 5 000 exemplaires quatre fois l'an, il s'adressait à un public instruit et il examinait les débats en Acadie sur les scènes culturelle, politique, économique et sociale. Pour les fins de notre analyse, nous avons retenu les articles qui traitaient de la question identitaire à partir de 1989, date de la publication du dossier sur les artistes acadiens. Nous avons cru bon assembler tous les articles sur une période de cinq ans, afin d'inclure l'année subséquente au CMA. Nous avons recueilli les passages pertinents d'une vingtaine d'articles, c'est-à-dire des entrevues avec des artistes et d'autres acteurs sociaux, des articles signés de leur plume et quelques éditoriaux⁴.

Dans un deuxième temps, nous avons analysé deux entretiens tirés du projet « Prise de parole : la construction discursive de l'espace francophone en Amérique du Nord » du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO). Ce projet porte sur l'adaptation des minorités francophones de l'Ontario et de l'Acadie au changement social, économique et politique. Les chercheurs principaux du projet et les collaborateurs⁵ s'interrogent sur la construction de l'identité et des idéologies linguistiques dans divers milieux minoritaires à l'aide d'une analyse de discours. Ils ont interviewé de nombreux acteurs sociaux à l'aide d'entretiens semi-directifs dans

4. Nous avons par contre exclu les articles qui nous semblaient redondants ou, encore, qui s'inscrivaient dans des domaines connexes, mais qui ne portaient pas prioritairement sur l'identité telle que nous la concevons dans cette analyse.

5. Les chercheurs principaux du projet sont Jürgen Erfurt (Francfort), Monica Heller et Normand Labrie (CREFO/OISE, Université de Toronto) et les collaborateurs, Annette Boudreau et Lise Dubois (Université de Moncton).

lesquels ils leur demandaient de parler de leur trajectoire personnelle en ce qui concerne leur implication dans la vie francophone de leur milieu. Généralement, les entretiens duraient d'une à deux heures. Pour les besoins de notre analyse, nous avons glané des extraits des deux corpus qui portent sur l'identité acadienne.

ANALYSE

Cette analyse reprend les grands axes définitoires tels que présentés par les différents acteurs sociaux de notre corpus. Nous avons regroupé, dans un premier temps, les définitions qui reflètent essentiellement deux prises de position majeures auprès de nos intervenants : les tenants de l'Acadie de la diaspora et les tenants de l'Acadie de l'Atlantique. À partir de ces deux catégories, nous avons été en mesure d'analyser de façon plus approfondie comment on définit ce qu'est être Acadien en tentant, lorsque cela est possible, d'explicitier les enjeux et les luttes sociales qui sont à la source de cette vision dichotomique.

L'Acadie de la diaspora

Les intervenants sociaux qui favorisent une Acadie de la diaspora sont en grande partie des Acadiens qui ne demeurent plus depuis un certain temps dans les provinces de l'Atlantique. C'est le cas d'artistes qui, pour vivre de leur art, sont partis faire carrière au Québec.

1. L'Acadie n'est pas un territoire, c'est un pays sans frontières (Calixte Duguay, dans Pierre, 1994).
2. Je ne me suis pas exilé. Être Acadien, c'est être partout chez soi. L'Acadie c'est dans la tête et dans le cœur (Denis Richard, dans Pierre, 1994).

La définition formulée d'abord négativement dans l'extrait 1 annonce un thème qui sera récurrent tout au long de notre analyse : il s'agit de l'Acadie qui n'est pas un territoire, c'est-à-dire une Acadie qui n'est pas restreinte à un espace géographique précis. Cette vision de l'Acadie signale un manque, dans la mesure où l'on note l'absence d'un élément définitoire important. Le repositionnement qui

suit le premier énoncé (« c'est un pays sans frontières ») vise à rendre cette définition plus positive, la frontière étant normalement sentie comme une entrave à la liberté.

L'auteur du deuxième extrait adopte un point de vue plus explicite, dont la réfutation de l'assertion *être exilé* (« je ne me suis pas exilé ») révèle un point de tension majeur dans le milieu artistique acadien et sur lequel nous reviendrons. Par ailleurs, en affirmant qu'« être acadien, c'est être partout chez soi », l'artiste donne un argument qui vient appuyer l'assertion précédente voulant que l'Acadie soit un pays sans frontières : comment en effet peut-il être possible de s'exiler si l'Acadie est partout ?

Enfin, la dernière affirmation de l'extrait 2 (« L'Acadie c'est dans la tête et dans le cœur ») soulève un autre thème qui est récurrent pour les artistes : c'est l'Acadie du cœur. On le voit souvent jumelé à l'Acadie sans frontières, duquel il découle directement. Comme les Acadiens sont sans territoire, ils l'incarnent en le portant dans la tête et dans le cœur. Cette Acadie est donc assumée par l'individu, dans ses états d'esprit, ses sentiments et ses émotions, puisqu'elle est toujours avec lui, où qu'il soit.

L'Acadie du cœur peut même se transposer pour certains en une série de traits de caractère ou de qualités personnelles qui seraient le propre des Acadiens. Cette façon d'envisager l'Acadie permet à l'individu de se sentir partout chez lui, évitant ainsi l'exil.

3. Avec une vision presque idyllique, l'artiste Angèle Arsenault définit l'Acadien comme « quelqu'un qui a une sensibilité extrême. Il n'est pas agressif, négatif, ni épais. Il a un esprit d'ouverture, d'écoute. Il est curieux et respectueux. » Cette acadianité est transportée par les gens qui quittent le pays, elle peut s'atténuer pendant l'exil, mais les qualités du cœur qui nous sont spécifiques reviennent dès qu'on remet les pieds chez nous, pense-t-elle (Johnson, 1990).

Les qualités évoquées par Angèle Arsenault révèlent une grande sensibilité qui serait le reflet de tout individu acadien. On retrouve également chez l'écrivain Antonine Maillet cette référence à la *qualité* de l'Acadien.

4. Être Acadienne, ce n'est pas mon être essentiel. Mon être essentiel, c'est être une femme, née au XX^e siècle. Mais ça devient aussi important que mon temps et mon sexe. C'est une identité particulière, une connotation dans les gènes, dans la culture au sens le plus large, c'est-à-dire une manière d'être, d'éternuer, d'aimer, d'espérer, de lutter. [...] Être Acadien,

c'est respecter ce que nous sommes fondamentalement, ce qui a été transmis par trois siècles de lutte, de culture et d'espoir avec une manière de le faire qui fait que nous sommes les seuls au monde (Johnson, 1990).

L'identité acadienne, pour Antonine Maillet, joue un rôle secondaire, qui est sentie comme une « connotation dans les gènes », ce qui veut dire, concrètement, que l'acadianité se mesure par le critère généalogique. L'assertion « être Acadien, c'est respecter ce que nous sommes fondamentalement », bien qu'un peu vague, va aussi dans le sens de l'histoire et de la généalogie, puisque les Acadiens sont les héritiers de la Déportation (« ce qui a été transmis par trois siècles de lutte... »).

D'autres arguments peuvent servir à promouvoir l'Acadie de la diaspora. Le comité organisateur du CMA utilise bien sûr la thématique de l'Acadie sans frontières pour justifier son rôle et sa présence.

5. Alors, à qui va la légitimité de représenter le peuple acadien ? Tout dépend ce que l'on entend par « peuple acadien ». Pour le CMA, il s'agit de trois millions de descendants répartis sur la planète. Une définition qui donne une grande importance à la diaspora (Vennin, 1994).

L'avantage d'une telle quantification ressort clairement : c'est le poids du nombre. Cette définition s'appuie sur le concept de la généalogie pour établir les paramètres de l'identité acadienne : est donc Acadien quiconque peut retracer ses origines aux familles acadiennes du XVII^e siècle. L'enjeu est important pour le CMA, puisqu'il rivalise désormais avec la SNA, qui a le mandat de représenter les Acadiens des quatre provinces de l'Atlantique. En adhérant à une vision aussi large de l'Acadie, la présence du CMA devient déterminante puisque aucun autre organisme acadien ne peut prétendre représenter tous les Acadiens de par le monde.

Le prochain extrait, tiré d'un éditorial rédigé par Euclide Chiasson, directeur de la revue, présente une prise de position encore plus forte en faveur de l'Acadie de la diaspora.

6. Être Acadien,ne, c'est avant tout un sentiment d'appartenance qui tient au cœur et qui vous prend par les tripes. Il ne suffit pas, pour appartenir à notre grande diaspora, de demeurer à Caraquet ou à Dieppe. On peut très bien être un fervent Acadien à Boston, à Poitiers, au Bayou Lafourche, à la baie Ste-Marie, à Mont-Carmel... [...] Ce n'est pas parce que notre frère, notre sœur, notre cousin ou notre cousine a dû s'assimiler à une

autre culture et à une autre langue qu'il sera moins le bienvenu. [...] Le peuple acadien est un peuple sans territoire, sans frontières. C'est peut-être un handicap à plusieurs niveaux mais c'est aussi une notion d'identité très moderne. Personne ne peut s'arroger le titre de vrai Acadien. Aucune région ne peut se dire le nombril de l'Acadie. Il est certain que nos cultures ont pris des couleurs locales, des accents différents, des assaisonnements variés. Mais il reste que l'ingrédient de base est le même : notre histoire (Chiasson, 1993).

En plus de reprendre les deux thématiques précédemment évoquées (l'appartenance et le territoire), l'auteur rejette sans équivoque la thèse de l'Acadie de l'Atlantique par deux assertions catégoriques : « Personne ne peut s'arroger le titre de vrai Acadien » et « Aucune région ne peut se dire le nombril de l'Acadie ». La formulation négative laisse penser qu'il s'agit de réfutations, même si l'interlocuteur n'est pas présent dans le texte. De plus, la prolepse qui suit ne diminue pas la force illocutoire de ces deux énoncés : au contraire, la concession « Il est certain que nos cultures ont pris des couleurs locales, des accents différents, des assaisonnements variés » et suivie d'une réfutation qui réaffirme que c'est l'histoire commune du peuple acadien qui légitime l'identité des Acadiens, dont ceux de la diaspora.

L'Acadie de l'Atlantique

Idéologiquement, l'Acadie de l'Atlantique se situe à l'opposé de l'Acadie de la diaspora. Les intervenants sociaux qui favorisent une Acadie de l'Atlantique sont en grande partie des Acadiens qui vivent dans les provinces de l'Atlantique. Les thématiques évoquées ci-haut, comme l'Acadie du cœur et l'Acadie sans frontières, sont rejetées d'emblée, tout comme les critères d'ordre historique ou généalogique⁶.

6. Comme les textes qui appuient cette vision de l'Acadie dans cette section sont essentiellement des textes éditoriaux, nous les avons souvent réduits pour éviter les longueurs et mettre en relief certaines parties.

Le premier extrait illustre cette catégorie est en fait une réaction à l'extrait 5, dans lequel le CMA définissait le peuple acadien comme « trois millions de descendants répartis sur la planète ». Pour la SNA, cette définition de l'Acadie est certainement beaucoup trop vaste.

7. [...] De l'autre côté, la SNA, par la bouche de Roger Ouellette estime que, parmi les fameux trois millions, « beaucoup sont à jamais étrangers » et qu'il ne faut pas oublier que des « milliers d'Acadiens sont assimilés à d'autres cultures et/ou parlent une autre langue ». Selon le président de la SNA, il n'y a qu'une région et une seule où « les concepts de société et de communauté acadiennes trouvent leur expression concrète : en Atlantique » (Vennin, 1994).

La thèse principale de cet extrait veut que ce soit dans les provinces de l'Atlantique que se trouve la véritable communauté acadienne. Les arguments à l'appui viennent réfuter ceux du CMA, soit qu'on ne peut compter comme Acadiens des gens qui sont assimilés à d'autres cultures ou à d'autres langues, ce qui veut dire qu'on rejette implicitement du fait même toute référence à l'histoire ou à la généalogie et qu'on intègre à sa vision de l'Acadie le fait français.

Le prochain extrait, tiré d'un éditorial du magazine signé du juriste Michel Doucet, s'oppose encore plus catégoriquement à l'Acadie de la diaspora.

8. Cette Acadie mondiale, c'est l'Acadie sans frontières, l'Acadie incorporelle, l'Acadie du cœur, l'Acadie historique, l'Acadie généalogique pour ne pas dire l'Acadie anthropologique. L'Acadie du Grand Dérangement, pour utiliser un euphémisme à la mode, n'est pas et ne sera jamais un concept politique. [...] L'Acadie de l'Atlantique est réelle, vivante, et politique. Elle n'est pas tournée uniquement vers le passé, mais elle envisage l'avenir. Elle est jeune, dynamique et différente. Elle est pluraliste et multiculturelle. Elle est unie autour d'un objectif : vivre en français en cette terre d'Amérique. Le CMA est un objectif noble mais nous devons nous rappeler qu'il ne doit pas servir à banaliser et mettre au deuxième rang le développement de la communauté acadienne de l'Atlantique (Doucet, 1994a).

Cet extrait, même abrégé, permet de faire quelques constatations : il est composé de contrastes, qui opposent deux Acadies définies par une série de qualificatifs (Acadie mondiale, incorporelle, historique, généalogique, etc.) qui, par l'accumulation, rend les ar-

guments plus convaincants. Ces figures métaphoriques, dans le cas de l'Acadie mondiale, donnent une représentation idyllique et mythique de l'Acadie qui n'est pas politique. En ce sens, elle est éphémère et sans consistance. À l'opposé, la seconde énumération (Acadie réelle, vivante, politique, jeune, dynamique) se veut beaucoup plus ancrée dans la modernité et montre le visage politique de l'Acadie qui s'associe nécessairement au territoire et à la langue française.

Toujours à partir du même texte, le juriste utilise encore le même procédé – celui de l'approche contrastive – pour mieux définir sa vision de la véritable Acadie.

9. [...] Nous serons enchantés l'été prochain d'accueillir la parenté et de fêter, froliquer et dialoguer avec elle. Après la fête, tout le monde rentrera à la maison. L'Acadien du Québec redeviendra un Québécois et militera, peut-être, pour l'indépendance. L'Acadienne de la Louisiane retournera à Lafayette et redeviendra Américaine. Les Acadiens et les Acadiennes de l'Atlantique resteront à la maison et reprendront le train-train quotidien ce qui veut dire, pour eux et elles, se battre tous les jours pour le droit de vivre en français dans la dignité et la justice. [...]

L'opposition fait référence cette fois aux notions de Québécois et d'Américains que l'auteur associe à la légèreté de la fête, alors que les Acadiens de l'Atlantique se heurtent quotidiennement aux difficultés de la vie militante. Par ailleurs, l'emploi du singulier et du pluriel dans les noms de peuples expose un contraste quantitatif plutôt révélateur : l'Acadien de la Louisiane est un individu, alors que les Acadiens de l'Atlantique forment une communauté. Enfin, l'auteur rappelle l'objectif premier du peuple acadien, c'est-à-dire la vie française.

Dans un autre éditorial, le même auteur réfute l'argument de l'histoire et celui de la généalogie avancés par les tenants de l'Acadie de la diaspora.

10. [...] L'identité acadienne peut prendre différentes formes. Elle peut être historique. Selon cette interprétation, sont Acadiens et Acadiennes toutes les personnes qui peuvent faire remonter leur arbre généalogique jusqu'aux premiers colons de Port-Royal. Cependant, cette définition de l'identité acadienne a le défaut d'être ethnocentrique, patriarcale et, on pourrait même dire, un peu raciste. Dans ce cas, l'identité se réfère à la

race et au lien du sang. Elle se confère par le père et non la mère. Elle est non-inclusive, puisqu'elle élimine tous les nouveaux arrivés [...] (Doucet, 1994b).

11. Faire usage de la généalogie pour conférer l'identité a également pour conséquence d'écartier tous ces descendants québécois qui sont venus s'établir parmi nous et qui ont épousé notre cause. Elle ignore également tous ces Haïtiens, Français, Belges, Africains et Asiatiques qui ont accepté de marcher avec nous sur la route de l'égalité.

L'utilisation du verbe modalisateur *pouvoir* dans l'extrait 10 signale immédiatement au lecteur que cette définition n'est pas celle qui est favorisée. De plus, l'auteur critique sévèrement l'interprétation généalogique en énumérant ce qu'il perçoit comme autant de défauts, notamment l'« ethnocentrisme » et le « racisme ». En fait, la lecture de l'extrait 11 révèle que cette interprétation a le défaut d'exclure tous les *nouveaux arrivés*, des francophones de diverses régions du monde qui participent davantage à la cause acadienne que ne le font ceux dont la généalogie est acadienne, mais qui ne demeurent plus en Atlantique, tel que l'atteste l'extrait 12 :

12. L'identité acadienne doit appartenir, en 1994, à ceux et celles qui ont accepté de vivre en français et ont dirigé leurs énergies vers l'objectif d'édifier, en particulier dans le Canada atlantique, une société acadienne moderne, pluraliste et multiraciale. L'Acadie doit également être d'expression française. L'Acadie n'a pas deux langues ; elle n'a pas deux héritages. L'Acadie était, est et sera d'expression française. Sans cette qualité essentielle, l'identité acadienne n'a plus sa raison d'être.

Enfin, dans cet extrait, l'auteur définit en termes concrets comment il envisage l'Acadie. L'utilisation du verbe modalisateur *devoir* ne laisse aucun doute sur la position de l'auteur : pour lui, est Acadien quiconque rejoint deux critères fondamentaux, vivre en français et participer à sa communauté en Atlantique, peu importe sa filiation.

L'Acadie des artistes

Cette section, qui porte sur les représentations des artistes de l'Atlantique, est à l'origine du chassé-croisé dans le *Ven'd'est*. Selon le point de vue de certains, l'exil des artistes vers la grande ville est un mal nécessaire si on veut vivre de son art. D'autres pensent qu'au contraire, la vie artistique est possible en Acadie et que c'est même

le seul endroit où elle prend son sens véritable. Ce débat est indicateur d'un point de tension important dans la société acadienne⁷ et les enjeux sont cruciaux pour les tenants de ces deux prises de position puisqu'il en va de la légitimité même de se dire Acadien.

Les deux premiers extraits illustrent quelques raisons qui incitent certains artistes acadiens à quitter les provinces de l'Atlantique pour aller gagner leur vie au Québec.

13. « Il faut venir à Montréal pour être connu », explique Jacques Savoie. [...] « Mon œuvre n'est pas nationaliste, je n'ai pas de drapeau ; j'ai décidé de travailler sur des thèmes qui ne sont pas culturellement identifiés. Tant qu'à quitter l'Acadie pour venir m'installer dans un marché littéraire plus dynamique, j'ai décidé que ce ne serait pas seulement le Québec mais toute la francophonie. » Il se défend bien d'avoir troqué sa culture acadienne pour celle du Québec. Et il souligne que même si ses sujets sont universels, ses livres sont quand même signés, et lui, il est Acadien. Quand les contacts sont difficiles, quand ça va mal, « c'est là que je pense à retourner, en Acadie. Je me dis que ce serait plus facile là-bas. Mais l'Acadie est trop petite pour permettre à tout le monde de s'épanouir. » (Michaud, 1989).

14. L'écrivain Claude Lebouthillier est un de ceux qui ont une conception plus volontariste de l'acadianité : « Est Acadien celui qui se reconnaît comme tel. » Ainsi les forces vives de cette culture sont présentes tant au pays qu'à l'extérieur. Il estime, sur la foi de son expérience personnelle, que l'exil est parfois le seul moyen pour des créateurs d'échapper à l'exclusion qui prévaut dans le milieu. « L'Acadie n'est pas que solidarité », regrette-t-il (Maillet, 1989).

L'étroitesse du milieu, le désir de rejoindre une plus grande francophonie ou d'échapper à l'esprit de clan, voilà autant de raisons qui motivent certains artistes à quitter le milieu. Dans le cas de Jacques Savoie, même s'il ne vit pas en Acadie et qu'il n'écrit pas sur elle, il n'en demeure pas moins, à ses yeux, Acadien.

7. Ce débat a bien une portée pour l'ensemble de la population acadienne et non seulement pour les artistes. Nous pensons que les images et les discours que génèrent les artistes meublent les représentations de tous les citoyens d'une communauté. En ce sens, le débat appartient tout autant aux gens ordinaires qu'aux artistes eux-mêmes.

Il est intéressant de constater qu'à la fois les artistes d'ailleurs et ceux de l'Atlantique décrivent leur choix (de rester ou de partir) comme étant le plus difficile. Pour Gérald LeBlanc, poète bien connu, le choix de rester n'était pas le « chemin facile ».

15. Je trouve que partir, c'est la voie la plus facile. Surtout pour les Acadiens. On a une essence dans le corps que je ne peux pas expliquer. [...] Dieu sait... un goût de l'errance : comme les juifs, les noirs américains... J'ai quand même demeuré à Montréal un an. C'est une ville que j'aime beaucoup, mais je ne pourrai jamais y vivre, en ce sens que je ne suis pas intéressé à devenir un Acadien de Montréal ! Tu deviens l'Acadien de service. Ça me dérange, tu comprends. Alors, plutôt que d'aller là-bas, je suis resté ici et j'ai participé à la fondation de l'Association des écrivains acadiens, de la revue *Éloïze*, des Éditions Perce-Neige. [...] Moi et beaucoup d'autres, les gens qui sont restés, qui n'ont pas pris le chemin facile, on s'est donné des outils de travail. J'ai une vie culturelle très intense ici, encore plus que 9/10 des Acadiens qui vivent à Montréal avec leur métro-boulot-dodo (Thériault, 1989).

Les artistes acadiens qui restent doivent donc créer eux-mêmes les institutions susceptibles d'appuyer leur art : maisons d'éditions, revues, associations, etc. Tout de même, demeurer en Acadie a ses avantages, notamment celui d'une vie culturelle faite sur mesure (« on s'est donné des outils de travail »), mais aussi, celui de ne pas être « l'Acadien de service ». On pourrait dire qu'il s'agit là du principal enjeu lorsqu'il est question de l'exil, c'est-à-dire le fait de produire en Acadie un discours qui soit à l'image de l'Acadie, mais pas n'importe laquelle : celle qui est vivante au XXI^e siècle dans les provinces de l'Atlantique.

Dans un entretien recueilli dans le cadre de la recherche CREFO, un artiste, qu'on ne peut nommer pour des raisons déontologiques, rend plus explicite la lutte pour l'appropriation du discours.

16. moi je m'en fous / je n'y pense pas / parce que je trouve que quelque part / i participent indirectement / parce que c'est des Acadiens qui publient là-bas mais je veux dire ici / on a quelque chose qu'on est en train de bâtir / et si i veulent pas en faire euh euh / partie / ou qui ont / tu sais ça / c'est très délicat ceci là / on est / on est sur un terrain très glissant / euh / c'est / ce qui est arrivé pendant des années que je reprochais à [certains auteurs acadiens qui demeurent au Québec] / c'est à chaque fois qu'i voulaient parler à un écrivain acadien i allaient les voir mais ça faisait vingt-cinq ans qu'i ne vivaient plus ici i s'en viennent l'été au chalet tu

sais alors l'Acadie c'est beau c'est la dune c'est les pêcheurs ben nous-
autres on était à Moncton / en train de se faire taper su' 'a tête par des
polices / on réclamait des droits bilingues à l'hôtel de ville / on était dans
la rue tout le temps / on hurlait / on était en manque euh bon / alors moi
/ la dune les les pêcheurs / le pêcheurs acadiens tout ça / ah *hey come
on you know give it a rest* / tu sais donc ce qui veut dire que par rapport
au Québec et à la francophonie / i disent ben on vous a fait connaître /
oui on nous a fait connaître comment

Le locuteur de cet extrait reconnaît que la question de l'exil n'est pas facile. Le conflit par ailleurs semble davantage idéologique que personnel, puisque le locuteur concède que les artistes de l'extérieur contribuent tout de même aux arts en Acadie. Le problème, tel qu'énoncé par ce locuteur, se situe sur le plan du discours dans la mesure où les Acadiens qui ne vivent pas en Atlantique occupent tout l'espace discursif, ce qui a des répercussions sur l'image de l'Acadie qui est véhiculée. D'autre part, le locuteur reprend en discours rapporté une réflexion émise par les Acadiens de la diaspora à laquelle il n'adhère pas (« i disent ben on vous a fait connaître »). Il réfute l'assertion en s'y opposant par un énoncé interrogatif⁸ : « oui on nous a fait connaître comment ». Le « comment », qui est décrit préalablement dans cet extrait, se concrétise autour du thème de la mer, qui n'est pas représentatif, pour le locuteur, de la réalité acadienne, plus urbaine et militante, constituée de batailles et de luttes pour l'égalité.

Ce point de vue est sensiblement le même que celui de l'artiste multidisciplinaire Herménégilde Chiasson, mais sa façon de le mettre en discours est plus critique et sévère.

17. L'une des questions en fait qu'il faudra se poser très bientôt, c'est celle de notre identité culturelle et pourquoi elle est générée à partir du Québec. [...] Les Acadiens qui sont partis en Nouvelle-Angleterre sont devenus, pour la plupart, des Américains. Je ne les juge pas mais leur contribution à l'Acadie est minime, sinon nulle. Il en est de même pour ceux qui vivent au Québec même s'ils clament à cor et à cri que l'Acadie est partout. Si les artistes qui nous représentent le mieux sont à Montréal, il vaudrait peut-être mieux songer à investir dans un duplex à Saint-Henri. J'aime mieux croire qu'un jour les artistes qui vivent l'Acadie au jour le jour et non pas seulement en touristes durant deux mois sur une plage

8. Les signes diacritiques ne sont pas inscrits dans ce corpus oral.

ensoleillée, vont avoir priorité au chapitre. Il en va de notre avenir et quant à ceux qui croient que la chose est impossible, peut-être faudrait-il prendre en considération le fait que K.C. Irving est devenu l'homme le plus riche en Amérique à partir de Bouctouche qui se trouve, je crois, en Acadie (Chiasson, 1989).

Le premier énoncé de cet extrait résume très bien la cause de la tension qui existe entre les artistes acadiens de l'Atlantique et ceux du Québec. La lutte symbolique pour le capital linguistique et culturel oscille entre le centre et la périphérie, le centre étant représenté par le Québec (« pourquoi notre identité est générée à partir du Québec »), et la périphérie, par les provinces de l'Atlantique. Herménégilde Chiasson voudrait repositionner l'Acadie au centre du discours acadien (« J'aime mieux croire qu'un jour les artistes qui vivent l'Acadie au jour le jour... »). L'auteur utilise un ton dérisoire pour convaincre le lecteur du bien-fondé de sa position et du ridicule de la position de l'autre, en l'occurrence, les Acadiens de la diaspora (« investir dans un duplex à Saint-Henri » et « en touristes durant deux mois sur une plage ensoleillée »). Pour lui, cette question revêt une grande importance, qui touche l'avenir même du peuple acadien et, pour convaincre ses détracteurs, il appuie son assertion en donnant l'exemple du richissime monsieur Irving.

D'autres artistes dénoncent aussi le discours sur l'Acadie généré de l'extérieur. C'est le cas du second locuteur du corpus CREFO :

18. en même temps j'ai toujours vu qu'il y avait comme une espèce de tension entre le Québec et l'Acadie / venant de ça parce qu'il y a deux Acadies selon moi / il y en a une qui est fabriquée ici par les Acadiens / puis il y en a une autre qui est fabriquée au Québec par des Acadiens vivant au Québec / mais qui est essentiellement fabriquée au Québec / donc l'Acadie qui est fabriquée au Québec il se reflète aussi dans le discours / c'est une Acadie très folklorique et une Acadie mythique qui n'existe pas d'après moi / les gens qui vont au Pays de la Sagouine ou au Village Historique Acadien / j/ ils voient pas l'Acadie / ils voient une image / euh / j'ai s/ j'ai souvent pensé que / être Acadien c'est un peu comme figurer dans un film muet / donc tu sais on a pas de discours / on ne nous entend pas nulle part

Selon cet artiste, l'Acadie n'est pas uniquement « fabriquée » par les Acadiens, au contraire, il en existe une deuxième, fabriquée au Québec, dont le discours prend des dimensions réductrices : elle

se résume à une Acadie idyllique (« une Acadie mythique et folklorique »), qui est manifeste dans certains symboles, comme le Village Historique Acadien et le Pays de la Sagouine. À ce chapitre, ces symboles font plutôt figure d'images que de discours, ce qui fait dire au locuteur, dans un énoncé fort éloquent, qu'« être Acadien c'est un peu comme figurer dans un film muet ».

Les artistes de l'Atlantique sentent par ailleurs que le discours québécois sur le peuple acadien et les images qu'il génère est motivé par une réalité politique qui les dépasse. Si les Québécois s'intéressent aux Acadiens, c'est pour montrer à la société québécoise que le statut des francophones au Canada est précaire et qu'il importe d'agir pour sauvegarder la langue et la culture. C'est ce qu'explique le second locuteur du corpus CREFO :

19. en Acadie on était resté peu longtemps parce que le discours était un peu trop militant et un peu trop ferme / mais ce qu'on voulait montrer au Québec c'était une image vraiment défaitiste / comme quoi la francophonie à l'extérieur du Québec allait s'éteindre / que la seule chance de survie c'était le Québec et euh je me souviens qu'à chaque segment / chaque fois qu'on se déplaçait / qu'on changeait de province / on donnait le taux de l'assimilation alors ça c'est toujours / ça me fait toujours penser à une espèce de chronique d'une mort annoncée

Pour ce locuteur, le désir des Québécois d'imposer une image défaitiste de l'Acadie et des autres minorités émane en partie de leur projet souverainiste, qui rend encore plus urgente la protection de la nation québécoise :

20. mais euh / c'est une image qui n'a pas été générée par nous / c'est une image qui a été générée de l'extérieur / euh / quand Perrault a fait le film [*L'Acadie, l'Acadie*] il avait son agenda à lui / il voulait montrer en fait que / il fallait que le Québec devienne indépendant sinon il deviendrait comme / on était vu comme la peur du Québec

À la lumière de cette analyse, nous comprenons désormais un peu mieux comment se construit l'identité pour les intervenants sociaux acadiens, telle qu'elle est présentée dans le magazine *Ven'd'est* et dans deux corpus oraux. La tenue du troisième CMA a aussi provoqué une discussion sur la place qu'occupent les Acadiens de la diaspora dans l'imaginaire identitaire de la société acadienne,

discussion qui se fragmente en autant de définitions de l'acadianité qu'il y a d'intervenants. Nous avons cependant pu dégager de notre corpus deux grandes catégories qui regroupent ces définitions, l'Acadie de la diaspora et l'Acadie de l'Atlantique.

Nous avons d'abord vu que le discours entourant le concept de l'Acadie de la diaspora est émis essentiellement par des Acadiens qui ne demeurent plus dans les provinces de l'Atlantique et qui ont besoin, pour se définir, de critères qui transcendent le territoire et même, dans certains cas, la langue. L'Acadie du cœur et l'Acadie sans frontières sont les thématiques les plus évoquées pour légitimer l'exil, en faisant appel aux liens du sang pour éviter d'être marginalisé.

Les intervenants sociaux qui adhèrent à l'Acadie de l'Atlantique se situent idéologiquement à l'opposé de l'Acadie de la diaspora, en ce qu'ils ont établi des balises identitaires qui font littéralement éclater les frontières de l'identité traditionnelle acadienne, en ne s'appuyant non pas sur l'histoire et la généalogie, mais en retenant deux critères essentiels, la langue et la participation de tout individu francophone à la *cause* acadienne. Cette façon de se percevoir est résolument plus politique et veut faire des provinces de l'Atlantique le territoire principal des Acadiens.

Ensuite, le sous-dossier qui porte sur le discours d'artistes acadiens met au jour leur rôle dans la production de l'imaginaire acadien. Plus que tous les autres intervenants, ils ont le mieux compris que le discours sert à construire l'identité, qui génère, à son tour, des images. La lutte pour avoir accès au capital culturel et symbolique est ici flagrante, et les artistes tentent de revaloriser les marqueurs identitaires de la périphérie. Cette démarche est entamée en dénonçant ce qu'ils perçoivent comme de l'impérialisme culturel de la part des Québécois qui serait motivé par des desseins politiques extérieurs aux préoccupations immédiates du peuple acadien. Les artistes cherchent donc à rapatrier le discours pour le ramener aux Acadiens de l'Atlantique et ainsi être mieux en mesure d'en contrôler la production.

Enfin, le peuple acadien, comme toutes les autres minorités francophones nationales, vit une période de transition provoquée par la redéfinition par le peuple québécois de son rôle dans la fédération canadienne. Les Acadiens sont, à leur tour, libres de se définir, ce qui provoque nécessairement des luttes internes et la fragmentation d'anciennes balises identitaires. Mais le défi actuel pour le peuple acadien n'est pas uniquement celui de la construction de son identité ; c'est aussi celui de l'adhésion à sa communauté, qui, à l'ère de la mondialisation, n'est plus automatique.

Références

- Bourdieu, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- Chiasson, Euclide (1993), « Personne ne peut s'arroger le titre de vrai Acadien », *Ven'd'est*, 57, p. 5.
- Chiasson, Herménégilde (1989), « Ah ! La vie d'artiste... en Acadie ! », *Ven'd'est*, 29, p. 21-23.
- Doucet, Michel (1994a), « Au-delà des Retrouvailles », *Ven'd'est*, 60, p. 5.
- Doucet, Michel (1994b), « Être Acadien ou Acadienne, ça veut dire quoi ? », *Ven'd'est*, 61, p. 5.
- Johnson, Marc (1990), « Les visages de l'acadianité », *Ven'd'est*, 38, p. 28-30.
- L'Acadie au bout des doigts, www.cyberacadie.com (consulté en décembre 2002).
- Michaud, Achille (1989), « Les artistes à Montréal », *Ven'd'est*, 29, p. 24-26.
- Pierre, Mesmin (1994), « À nous le Québec ! », *Ven'd'est*, 59, p. 42-49.
- Statistique Canada : www.statcan.ca (consulté en décembre 2002).
- Tabouret-Keller, Andrée (1997), « Langues et identités : en quels termes les dire ? Questions de sociolinguistique et de psychologie du langage », dans Andrée Tabouret-Keller, *La maison du langage ; question de sociolinguistique et de psychologie du langage*, Montpellier, Service des publications de l'Université Paul-Valéry, p. 165-173.
- Thériault, Daniel (1989), « Gérard LeBlanc : la poésie et nous », *Ven'd'est*, 29, p. 28-29.
- Thériault, J. Yvon (1999), « Convergence et divergence au sein des nationalismes acadien et québécois », dans Eric Waddell (dir.), *Dialogue avec les cultures minoritaires*, Sainte-Foy, PUL (Coll. Culture française d'Amérique), p. 113-130.
- Vennin, Loïc (1994), « CMA : à quoi ça a servi ? », *Ven'd'est*, 61, p. 16-18.
- Vincent, Diane (2000), « L'argumentation et la construction de l'identité et de l'image des locuteurs. Une étude de cas : comment peut-on dire que l'on est heureux. », dans Guylaine Martel (dir.), *Autour de l'argumentation : rationaliser l'expérience quotidienne*, Québec, Nota bene, p. 127-154.